Restitution stage 2026

Le Défi Clé Water Occitanie (WOc) est un programme financé par la Région Occitanie et porté par l'Université de Montpellier. Le réseau de recherche du Défi Clé WOc est le résultat d'une entente entre le Centre International UNESCO de l'Eau ICIREWARD de Montpellier et le GIS Eau Toulouse.

L'objectif du Défi Clé Water Occitanie est d'étudier les solutions locales de réusages de l'eau et leur pertinence au regard des enjeux du cycle de l'eau. Il soutient des projets de recherches interdisciplinaires en s'appuyant sur des projets à plusieurs échelles, associant une approche multi-acteurs au travers d'un réseau de six territoires « Living Labs » en Occitanie.

Au sein du Défi Clé WOc, un Living Lab correspond à un territoire où se rassemblent des chercheurs et des acteurs locaux afin de faire émerger des questions liées aux réusages de l'eau pertinentes dans ces territoires. Ce processus d'identification des problématiques et de co-construction des questions de recherches permet d'étudier les options de réusages et leur pertinence avec des stages de Master, dans un contexte de raréfaction de cette ressource. Chaque Living Lab explore différentes questions autour des options de réusages au regard d'une thématique spécifique à chaque territoire.

Cette courte fiche a pour but de servir de support de communication auprès des financeurs, des partenaires des autres Living Labs du Défi Clé, ou d'autres partenaires potentiels pour des collaborations futures au-delà du Défi Clé

Stage 2026 sur le Living Lab *3M*

Titre du stage : Les déterminants de l'acceptation et du consentement à payer pour l'eau usée traitée par les viticulteurs de l'Hérault

Période de stage : du 02/03/2026 au 31/08/2026

Encadrement : *Willinger Marc (UMR CEE-M, UM)*
Farolfi Stefano (UMR G-EAU, CIRAD)
Ait-Mouheb Nassim (UMR G-EAU, INRAE)

Emma Garnier
Master 2 Economie Psychologie, Université de Montpellier, 2026

Objectif du stage :

Ce stage vise à analyser les déterminants de l'acceptation de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) par les viticulteurs de l'Hérault. Il s'agit d'identifier les facteurs associés à leur intention d'utiliser cette ressource et à leur consentement à payer, notamment les perceptions des risques et bénéfices, la confiance envers les acteurs et l'environnement social, ainsi que d'évaluer l'effet d'une information neutre et factuelle sur ce consentement.

Principaux <u>résultats</u> et conclusions :

L'étude, menée auprès de 11 viticulteurs, met en évidence une acceptation globalement favorable de la REUT : 9 participants sur 11 acceptent son utilisation avant l'apport d'information, contre 8 sur 11 après. Chez les participants favorables, le consentement à payer **(CAP)** reste relativement stable, avec une moyenne de 0,96 €/m³ après information. L'information neutre et factuelle fournie au cours de l'expérience ne modifie pas significativement le CAP.

Les résultats suggèrent surtout que l'acceptabilité est davantage associée aux perceptions de la REUT qu'aux caractéristiques structurelles des exploitations. Un risque sanitaire perçu plus élevé est associé à une intention d'utilisation et à un CAP plus faibles, tandis que la sécurisation de l'accès à l'eau et la confiance envers les gestionnaires de l'eau sont associées plus positivement aux décisions.

Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence en raison du faible effectif de l'échantillon. Ils ont une portée exploratoire et ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des viticulteurs de l'Hérault. Cette étude constitue donc avant tout une première étape permettant d'identifier des tendances à approfondir sur un échantillon plus large.

Description de la méthodologie :

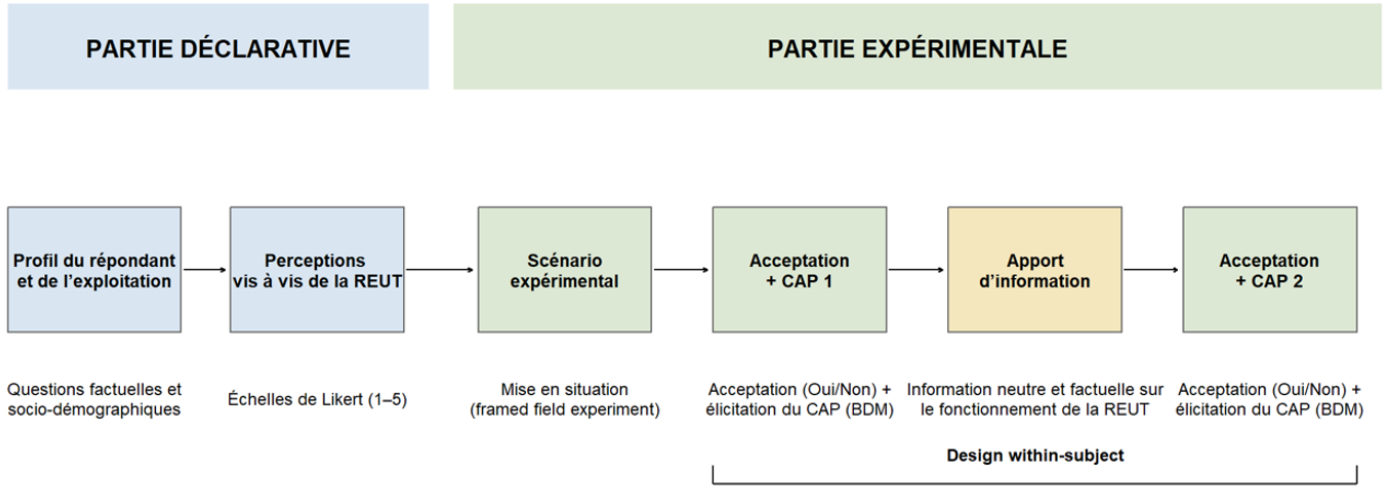

Figure 1 Déroulement du protocole

-Questionnaire sur l'exploitation et les perceptions : les viticulteurs renseignent les caractéristiques de leur exploitation et donnent leur avis sur la REUT, notamment sur ses bénéfices, ses risques et la confiance accordée aux différents acteurs.

-Mise en situation fictive : chaque participant est placé à la tête d'une exploitation viticole de 20 hectares, non irriguée, confrontée à trois niveaux possibles de sécheresse : vigilance, alerte ou crise. La REUT représente alors la seule possibilité d'irrigation.

-Mesure du consentement à payer : les participants indiquent s'ils accepteraient d'utiliser la REUT puis le prix maximal qu'ils seraient prêts à payer par m³. Un mécanisme de tirage aléatoire est utilisé pour les inciter à donner un montant proche de leur véritable valorisation.

-Comparaison à un repère économique : un seuil théorique de 1,27 €/m³ a été calculé à partir du scénario. En dessous de ce montant, l'irrigation par la REUT est, en moyenne, plus avantageuse que l'absence d'irrigation pour un participant neutre au risque.

-Mesure avant/après information : après une information neutre et factuelle sur la REUT, l'acceptation et le consentement à payer sont mesurés une seconde fois afin d'observer une éventuelle évolution.

Description des résultats et discussion :

-Les perceptions de la REUT : davantage associées à son acceptabilité que les caractéristiques individuelles ou structurelles des exploitations.

-Le risque sanitaire perçu ressort comme un frein important : plus il est élevé, plus l'intention d'utiliser la REUT et le consentement à payer sont faibles.

-À l'inverse, la sécurisation de l'accès à l'eau constitue un bénéfice important et est associée à une attitude plus favorable envers la REUT.

-La confiance envers les gestionnaires de l'eau joue également un rôle, ce qui souligne l'importance de la crédibilité des acteurs chargés de gérer et de contrôler la ressource.

-Ces résultats suggèrent que l'acceptabilité repose sur un arbitrage entre bénéfices attendus et risques perçus, et pas uniquement sur des considérations techniques ou économiques.

-Les dimensions sociales ressortent moins nettement. L'influence des autres agriculteurs ou des clients pourrait être plus visible dans des situations concrètes d'échange ou d'observation des pratiques.

-L'information fournie n'a pas modifié significativement le CAP. Cela n'exclut toutefois pas un possible effet sur certaines perceptions ou dimensions de confiance qui n'ont pas été remesurées.

- Les écarts au seuil théorique (1,27 €/m³) semblent en partie liés à la compréhension du scénario : les participants qui l'ont mieux compris présentent des consentements à payer plus proches de la valeur attendue. Ce seuil constitue toutefois un repère propre au dispositif expérimental et ne peut pas être assimilé à un prix de référence de la REUT en situation réelle.

-Enfin, avec seulement 11 participants, ces résultats doivent être considérés comme exploratoires et ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des viticulteurs de l'Hérault.

Difficultés rencontrées :

-Taille de l'échantillon limitée

-Le protocole a dû être adapté pour limiter la durée de l'enquête, afin de ne pas décourager les participants.

-Certaines questions, notamment sur les perceptions de la REUT, pouvaient donner une impression de redondance lorsqu'elles étaient reprises à plusieurs moments. Nous avons dû les supprimer.

-Il a donc fallu trouver un équilibre entre rigueur scientifique, précision des mesures et fluidité du questionnaire.

Perspectives et recommandations

- Tester le protocole dans d'autres contextes ou projets de REUT, en l'adaptant aux caractéristiques du territoire, afin d'identifier les freins et leviers qui se retrouvent d'un contexte à l'autre.

-Améliorer le protocole de mesure de l'effet de l'information, notamment en remesurant aussi les perceptions et la confiance après l'information, et pas uniquement l'acceptation et le CAP.

-Simplifier certains éléments du questionnaire et du scénario expérimental pour faciliter la compréhension et la projection des participants, certaines remarques (mineures) ayant porté sur la difficulté à se représenter la situation proposée.

- Tester le protocole sur un échantillon plus important, afin d'évaluer plus solidement les freins et leviers d'acceptabilité de la REUT.